

tant la petite rivière Blanche, à environ 7 à 8 milles de son embouchure. C'est une petite mission de l'Eglise d'Angleterre, qui contient peut-être une douzaine de familles. J'ai visité fréquemment cet endroit et les environs. Le pays est bon ; il est tout en prairie et très-peu boisé.

*Q.* Vous êtes-vous établi là ? *R.* Oui ; sur les bords du lac Manitoba, près de la petite rivière Blanche.

*Q.* Quelle est l'étendue de votre ferme et comment l'avez-vous acquise ? *R.* Je l'ai marquée avec des piquets et j'ai déclaré que j'en réclamaï la possession, suivant la coutume du pays. C'est un lopin d'environ 600 acres.

*Q.* Vous a-t-on troublé ou s'est-on plaint de ce que vous avez fait ? *R.* Non.

*Q.* Y a-t-il des arbres sur votre lopin ? *R.* Deux touffes qui se composent principalement de chêne et qui couvrent environ cinquante acres ; le bois est petit. Le feu a passé sur la lisière des bois.

*Q.* La prairie prend-elle en feu tous les automnes ? *R.* Oui, et le feu s'étend à quelque distance dans les bois, aussi loin qu'il y a du foin ; il ne fait pas périr tous les arbres, mais il en arrête la croissance.

*Q.* Y avait-il des Sauvages dans le voisinage des lieux où vous êtes allé ? *R.* Oui, mais ils ne se sont pas plaints, quoiqu'ils l'aient fait, je pense, dans d'autres cas.

*Q.* Les Sauvages se plaignent-ils de ce qu'on prend des terres ? *R.* Dans une ou deux circonstances, ils ont dit qu'ils ne laisseraient personne s'établir tant que le gouvernement canadien ne prendrait point d'arrangement avec eux. Je les ai entendus parler ainsi.

*Q.* Quelle tribu se trouvait dans votre voisinage ? *R.* La tribu des Saulteux.

*Q.* Les Sauvages ont-ils commis jusqu'ici quelque acte hostile ? *R.* Quelques animaux ont été tués par eux.

*Q.* Se prend-il du poisson dans le lac Manitoba ? *R.* Oui ; ce lac est très-poissonneur, plus au nord que l'endroit où je me suis fixé. Le poisson blanc, cependant, n'est pas aussi gros ni aussi bon (sa chair est assez molle) que celui du Canada.

*Q.* Quelle est la nature du climat ? *R.* Le climat ressemble beaucoup à celui du Canada, excepté qu'en été, les nuits sont fraîches et le temps n'est jamais accablant. C'est un pays favorable à la colonisation et très-salubre. J'aimerais à demeurer dans un pays comme celui-là.

*Q.* Connaissez-vous quelque chose des moissons ? *R.* La récolte du blé y est excellente.

*Q.* Quelle est la distance entre le lac Manitoba et l'Assiniboine ? *R.* Il y a environ seize milles. La distance d'une eau à l'autre est moindre à certaines saisons.

*Q.* Savez-vous si la gelée cause des dommages en été ? *R.* Je n'en ai pas eu connaissance pendant mon séjour. Les premières gelées un peu fortes viennent en septembre.

*Q.* Comment clôturet-on les terres dans ce pays ? *R.* On peut se procurer des perches de liard sur le bord des rivières, mais il faut quelquefois les transporter à distance.

*Q.* La rareté du bois de chauffage ne cause-t-elle pas des inconvénients ? *R.* Elle devra en causer dans peu de temps.

*Q.* Y a-t-il de la tourbe ou du charbon ? *R.* Je n'en ai point vu.

*Q.* Etiez-vous dans le pays au temps des troubles ? *R.* Oui, j'y ai été pendant tout le temps ; mais je suis parti avant l'exécution de Scott.

*Q.* Avez-vous été concerné dans les troubles ? *R.* Oui, j'ai été retenu prisonnier pendant près de trois mois, depuis le 6 décembre jusqu'à quelques jours avant mon départ.

(Les honorables MM. Miller et Dumouhel ont exprimé des doutes sur la convenance d'aborder la question des difficultés existantes. L'honorable M. McCully a dit que son but était simplement de s'enquérir de la condition et des institutions du pays, afin de procurer des renseignements complets au public. Les honorables MM. Botsford et Christie ont partagé cet avis.)

*Q.* Etiez-vous au nombre des prisonniers relâchés ? *R.* Oui, de ceux relâchés avant l'arrivée de l'évêque Taché.

*Q.* Qu'avez-vous eu à manger en prison ? *R.* Du pémican surtout, qui est la nourriture la plus commune ; quelquefois nous avions un peu de pain, mais jamais de liqueur. Ma santé a moins souffert que celle d'autres prisonniers.

*Q.* Avez-vous été obligé de prêter serment, lors de votre relaxation ? *R.* J'ai prêté